

Juvisy

www.juvisy.fr

INFO

#215

avril-mai 2012

Magazine d'informations
municipales de Juvisy-sur-Orge



DOSSIER Budget 2012

ACTU
Police
Citoyenne
p.4

VIE ÉCO
Le Champs
des Saveurs
p.7

SORTIR
En mai, faites
ce qu'il vous plaît !
p.18-19

ville de
Juvisy

sommaire

ACTUALITÉS	4-5
TRAVAUX	6
VIE ÉCONOMIQUE	7
SPORT	8
VIE ASSOCIATIVE	9
EN IMAGES	10-11
DOSSIER	12-15
SOLIDAIRES	16
JEUNESSE	17
SORTIR	18-19
AGENDA – BLOC NOTES	21
CARNET – PAROLE À L'OPPOSITION	22

ours

Magazine d'informations municipales de la Ville de JUVISY-SUR-ORGE
6, rue Piver - 91260 Juvisy-sur-Orge
Tél. : 01 69 12 50 00
Fax : 01 69 12 50 40
Avril - mai 2012 - n°215
Directeur de publication : Etienne Chaufour
Rédaction : Séverine Leygues, Sarah Abiton
Photographies : Séverine Leygues, Sarah Abiton
Création et réalisation : Emendo
Régie publicitaire : CMP - Erika La Spina
06 69 62 09 97 ou 01 64 62 26 00
Impression : Imprimerie Grenier
Tirage : 8 300 exemplaires
Papier recyclé

Nouveauté 2012



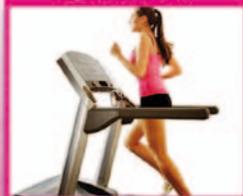
Coaching Personnalisé



Élimination de la cellulite



Espace cardio



lady**moving**

ladymoving.fr

2 rue Danton Face à la Gare - Côté Seine
91260 Juvisy sur Orge - 01 78 84 00 20



Etienne Chaufour,

Votre maire, Conseiller général de l'Essonne



Écrire à :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville - 6, rue Piver
BP 56 - 91265 Juvisy-sur-Orge

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Ce numéro de notre Juvisy Info est en grande partie consacré au budget de la commune. Le terme de « budget » peut être rébarbatif, éloigné de nos préoccupations quotidiennes, réservé aux seuls initiés.

C'est le contraire : au cours de réunions publiques dans chacun de nos quartiers, nous avons, avec nos collègues, tenu à vous le présenter et surtout à expliquer son rôle.

Le budget communal, c'est la capacité à proposer tous nos services publics, grâce aux possibilités de les financer.

Dans une période où l'Etat creuse des déficits effrayants, le budget communal est, lui, équilibré chaque année.

De plus, Juvisy, première commune du département à prévoir pour les cinq années à venir ses budgets d'investissement et de fonctionnement, n'a jamais, année après année, cessé de diminuer sa dette depuis plus de douze ans, sans recourir à une augmentation des impôts.

En 2012, le Gouvernement crée un nouvel impôt pour obliger les communes et les intercommunalités à participer à résorber son déficit, en même temps que ses nouveaux critères font perdre à Juvisy l'essentiel des dotations que l'Etat doit à la ville.

Grâce à un effort permanent de gestion saine de la part des services, à l'apport et au partage de la charge nouvelle par la communauté d'agglomération, la faible augmentation des impôts pour cette année et celles à venir permet de financer nos nouveaux services, notamment la maison de la petite enfance et les nouvelles classes dans nos écoles.

De plus, cette augmentation de la taxe d'habitation est compensée par une diminution de celle de l'agglomération, auparavant versée aux départements.

Pour autant, jamais la précarité de très nombreux Juvisiens, les avis d'expulsion locative réguliers, l'isolement et les difficultés financières des personnes âgées, les jeunes et de nombreux autres Juvisiens privés de travail ne m'ont autant préoccupé.

La crise est la conséquence de la volonté des milieux financiers de « jouer à la loterie avec d'énormes mises » mais avec NOTRE argent. Les banques, prises les mains dans le sac de la spéculation, que nous avons tous contribué à renflouer, sont les premières à étouffer nombre d'entre nous, encouragés par les cadeaux du pouvoir aux plus riches et aux puissances de l'argent.

Nous le subissons tous. Nous agissons également, chaque jour auprès de toutes les Juvisiennes et de tous les Juvisiens, par des choix politiques guidés avant tout par notre volonté de solidarité.

L'action n'est bien sûr pas que locale, et les débats de la période le prouvent.

Mais le rôle de la commune, en plus de celui d'un état solidaire, est à nos yeux fondamental, et inscrit dans les choix du budget de la ville.

Bien fidèlement
Etienne Chaufour



Police citoyenne : un travail de proximité

La police municipale de Juvisy est devenue police citoyenne en 2010, afin de renforcer ses missions de proximité et de prévention auprès des habitants.

La police citoyenne est composée de 4 agents de police municipale, de 5 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) et d'1 agent chargé de la sécurité des écoles. Leurs missions principales sont de contrôler et réguler le stationnement, de former les enfants des écoles primaires de Juvisy et les collégiens à la prévention routière, d'assurer une présence quotidienne auprès des habitants et des commerçants en patrouillant sur l'ensemble du territoire communal à pieds, à vélo ou en voiture.

Ils s'occupent également des procédures de mises en fourrière pour les véhicules en stationnement gênant et abusif. « C'est la prévention qui prévaut, plus que la répression, en informant les propriétaires », commente Jérôme Mouchoux, responsable de la police citoyenne. Ils assurent aussi une présence sur toutes les manifestations de la ville (fête de la Ville, journée des associations, etc.) et participent aux cérémonies officielles (cérémonies patriotiques).

De plus, ils sont en charge de la prévention en matière d'incivilité. « *Papiers et mégots de cigarettes jetés par terre, crachats, les actes d'incivilité sont nombreux. Notre rôle consiste aussi à prévenir ce genre de comportement* », précise Jérôme Mouchoux.

Depuis 2011, la police citoyenne assure également un travail de prévention à la sécurité routière dans et aux abords des écoles. Destinées aux élèves de CE2, des sessions de formation au permis piéton sont organisées afin de leur enseigner, au-delà des règles de circulation piétonne, le sens de la responsabilité individuelle, grâce à un ensemble de précautions et de réflexes. « *Le permis piéton nous permet d'éduquer les enfants à un comportement responsable face à la route* », indique Jérôme Mouchoux. A l'extérieur des écoles, c'est davantage un travail de sensibilisation auprès des parents qui est effectué. « *Être présents aux abords des écoles nous permet de rappeler aux parents les règles de stationnement. En les respectant, c'est la sécurité de leurs enfants qu'ils assurent* », conclut-il.

En savoir [+]

N'hésitez pas à contacter la Police citoyenne

Tél. : 01 69 56 52 41

Port. : 06 17 32 65 45

Mail : police-municipale@mairie-juvisy.fr

Votez par procuration

Les prochaines élections présidentielles auront lieu les dimanches 22 avril et 6 mai prochains. Si vous êtes absent, vous pouvez voter par procuration. L'électeur de votre choix (le mandataire) qui vous représentera doit être inscrit sur les listes électorales de Juvisy, mais pas obligatoirement dans le même bureau de vote. Il ne doit pas avoir reçu plus d'une procuration (deux si l'une d'entre elles a été établie à l'étranger). Pour établir la procuration, vous devez vous adresser au tribunal d'instance ou au commissariat de police, muni d'une pièce d'identité. Cette démarche doit être effectuée le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration et de son traitement. En principe, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais le mandataire risque alors de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.

PNRQAD, pour améliorer le cadre de vie

Dans le cadre du Plan National de Rénovation des Quartiers Anciens Dégradés, la Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne et la municipalité ont engagé une étude afin de rénover le quartier Pasteur. Développé à la fin du 19^{ème} siècle, il a logé les cheminots de la gare de triage et les ouvriers des usines installées en bord de Seine, jusqu'à ce que ces activités disparaissent. Aujourd'hui, sa population, qui représente 5 000 personnes, est principalement constituée de travailleurs pauvres et de familles très modestes, qui vivent dans la précarité, même si les loyers sont élevés du fait de la proximité de la gare. L'habitat ayant vieilli, de nombreux logements sont insalubres. L'étude qui inclura également les rues de Draveil, des Gaulois et d'Argeliès, limitrophes du secteur, va permettre d'élaborer dans la concertation un projet visant à aménager de l'espace public, améliorer la desserte du secteur, rénover l'habitat, développer du commerce et ouvrir des équipements publics. L'étude devrait se conclure fin 2012 pour un lancement des premières actions en 2014.





La restauration scolaire : un enjeu pour la municipalité

Chaque midi, 75% des enfants inscrits en école maternelle et élémentaire mangent à la cantine, ce qui représente environ 1 100 déjeuners par jour. A cela, s'ajoutent les repas du centre de loisirs pour le mercredi et les vacances scolaires ainsi que les goûters des maternelles. Une organisation méthodique et minutieuse est donc de rigueur !

L'organisation du service

Ce sont les 2 cuisines centrales, situées à l'école Jean-Jaurès et à l'école Michelet, qui s'occupent de la confection des repas et de leur livraison. Dans chaque cuisine, deux chefs entourés chacun de 5 équipiers polyvalents produisent l'ensemble des repas dont une partie est livrée chaude vers les offices de maternelles. Ces derniers servent également les enfants d'élémentaires tandis que des agents s'occupent de la mise en plat et du service aux maternelles. Ce système de fabrication/livraison est appelé « liaison chaude ». Une organisation complexe à gérer qui garantit une réelle qualité des repas servis aux enfants.

La nécessité de l'agrément européen

Lorsque plus de 30% de la production d'une cuisine et/ou plus de 400 repas sont livrés chaque semaine par celle-ci, la cuisine doit obtenir un agrément européen pour la fabrica-

tion culinaire en liaison chaude. Cet agrément veille au respect des normes fixées au niveau européen de la traçabilité de la production, des processus de fabrication, des contrôles et des mesures correctives. « Lorsque le dossier présenté par la Commune est validé, le service vétérinaire de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) délivre cet agrément pour le compte de l'Etat. Il contrôle également l'état des locaux (peinture, entretien, etc.) car les cuisines scolaires sont considérées, au même titre qu'un hôpital, comme des établissements sensibles sur les risques de transmission », explique Paola Moro-Charki, adjointe au Maire chargée de l'Education.

Pour l'école Michelet, cet agrément a été obtenu le 16 avril 2010 et a permis d'augmenter le nombre de repas livrés dans les écoles maternelles. Les effectifs étant toujours plus nombreux, la cuisine de l'école Jean-Jaurès est dans l'attente de l'obtention de son agrément. « Au quotidien, les chefs de cuisine doivent concilier l'éducation au goût des enfants et la mise en application des règlements d'hygiène imposés par l'agrément européen », indique l'élue.

L'élaboration des menus

Depuis octobre 2011, les collectivités doivent respecter les préconisations du Groupe d'Etudes des Marchés Restauration Collective et Nutrition (GEMRCN) qui a pour objectif d'améliorer la qualité nutritionnelle des repas servis en imposant une fréquence de présence de type d'aliment sur un cycle de 20 repas.

« Juvisy fonctionnait déjà avec le GEMRCN bien avant l'obligation légale puisqu'il permettait aux chefs cuisiniers d'équilibrer les repas et de se passer ainsi des services d'un diététicien », explique Paola Moro-Charki.

Les menus sont donc élaborés par le responsable de la restauration. Il les soumet ensuite à la commission des menus composée du responsable de la restauration, d'un chef de cuisine, des parents d'élèves élus, des directeurs d'écoles, etc. qui se réunit une fois par trimestre. « Les enfants participent également au choix des repas sur les temps périscolaires animés par le centre de loisirs Léo Lagrange », précise l'adjointe au Maire. « Et si le centre de loisirs prévoit des animations sur une thématique particulière, le responsable de la restauration essaie dans la mesure du possible de prévoir un repas en rapport avec celle-ci », complète l'élue.

La municipalité souhaite également sensibiliser les enfants au bio. La commission des menus a donc engagé le travail sur cette proposition. « Nous ne voulons pas nous limiter à un menu entièrement bio quelques fois par an. Nous aimerions pouvoir intégrer progressivement des aliments bio servis régulièrement, comme le riz par exemple, pour habituer les enfants à leur goût et avancer ainsi pas à pas », indique madame Moro-Charki. « Nous avons la volonté de respecter le grenelle de l'environnement qui suggère la présence de 20% de produits bio dans la restauration scolaire », conclut-elle.

Information Petite enfance

- Si vous souhaitez inscrire votre enfant en crèche ou à la halte-garderie, vous pouvez le faire à partir du 3^{ème} mois de grossesse et confirmer votre souhait au 7^{ème} mois. Vous pouvez télécharger le dossier d'inscription sur le site internet de la Ville, www.juvisy.fr, ou venir le retirer à l'espace Marianne – 25, Grande rue. Une fois rempli, il est à renvoyer ou à déposer à l'espace Marianne.
- Des réunions d'informations sont organisées par le service Petite Enfance pour présenter les différents modes de garde disponibles sur Juvisy, pour expliquer les démarches de préinscription et d'inscription ainsi que le rôle de la PMI. La prochaine session aura lieu le mardi 5 juin à l'espace Marianne – 25, Grande rue.
- Une réunion d'informations animée par la Caisse d'Allocation Familiale, la PMI et les villes d'Athis-Mons, de Paray-Vieille-Poste et de Juvisy, pour présenter les différents types de prestations de la CAF et les différents modes de garde existant sur le territoire communautaire aura lieu le mardi 12 juin à 17h30 à l'espace Eric Tabarly – 75, avenue Paul Vaillant Couturier à Paray-Vieille-Poste.
- Un espace d'échange, de parole et de dialogue entre futurs parents d'Athis-Mons, de Juvisy et de Paray-Vieille-Poste et professionnels se réunira le mardi 26 juin à 18h à l'espace Parents – 135, avenue du 18 avril à Athis-Mons.

Des travaux dans votre rue



Quartier Seine

A partir du mois de mai, la Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne entamera des travaux de rénovation complète des réseaux d'assainissement (eaux usées) à proximité de la ZAC des Bords de Seine. La population du quartier va augmenter avec la livraison des nouveaux logements et il est nécessaire d'accroître la capacité des réseaux desservant le nord du quartier. Le poste de relèvement Monttessuy arrivé en fin de vie, va être reconstruit Square du 11 novembre 1918. Ceci permettra notam-

ment de simplifier les travaux de renouvellement des canalisations en évitant la réalisation de tranchées profondes. Ces travaux vont générer des perturbations importantes du trafic routier avec des fermetures de rues. De plus, la mise en accessibilité des trottoirs est également prévue sur la rue de Draveil. D'un montant de 1,4 millions d'euros, ces travaux sont financés par la CALPE, le Conseil général, le Conseil régional, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le SIVOA et devraient débuter mi-avril/début mai, après acceptation des subventionneurs.

Place Jean-Durix

Depuis le mois d'avril, la place est réaménagée dans le même esprit que la Grande rue. Dans un souci d'économie d'énergie et de respect de l'environnement, l'éclairage public est modernisé et l'accès aux établissements culturels est amélioré pour favoriser notamment la circulation des personnes à mobilité réduite. Les sols ont été rénovés en pavage et béton désactivé, matériaux antidérapant supportant une haute résistance à la chaleur, à l'usure et au froid. Le ravalement des façades des bâtiments est également prévu pour cet été.

En savoir [+]

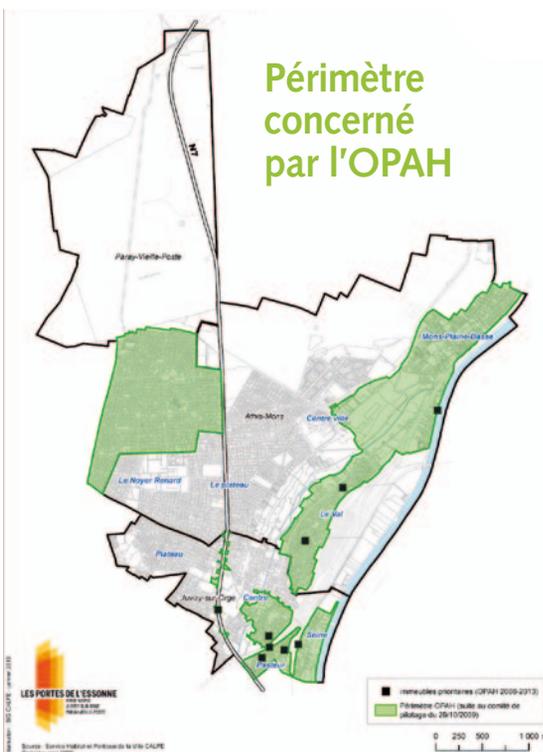
www.portesessonne.fr

OPAH : pour la réhabilitation des logements

Vous êtes propriétaires d'un logement dans le quartier gare, Seine ou Centre et vous souhaitez engager des travaux d'amélioration ? Faites-vous subventionner ! Grâce à l'OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat), de nombreuses familles des Portes de l'Essonne ont déjà pu bénéficier d'une aide pour leur projet. En premier lieu vous devez contacter l'équipe de suivi-animation de l'OPAH, lors de l'une de ses permanences (le mercredi ou le vendredi), afin de vérifier l'éligibilité de votre dossier (si votre logement est dans le périmètre de l'OPAH, si les travaux que vous souhaitez réaliser peuvent être subventionnés et, le cas échéant, vos revenus).

Ensuite vous devez fournir des pièces administratives pour constituer votre dossier (devis des travaux, pièce d'identité, RIB, taxe foncière et taxe d'habitation, etc.)

Si nécessaire, l'architecte de l'OPAH se déplace gratuitement à votre domicile afin d'évaluer les travaux à réaliser. Il peut également mobiliser les professionnels nécessaires. Leur intervention est prise en charge par l'OPAH.



Lorsque votre dossier est complet, l'équipe de suivi-animation l'adresse aux financeurs. Vous avez alors la possibilité de commencer vos travaux, s'ils sont urgents. Il est conseillé d'attendre les notifications de subventions.

A l'issue de la commission, chaque financeur notifie le montant de la subvention

qui vous est réservée. Lorsque vos travaux seront réalisés, il vous faudra prendre contact avec l'équipe de suivi-animation afin de convenir d'un rendez-vous avec l'architecte pour qu'il vérifie la conformité de vos travaux.

Vous lui remettrez les pièces justificatives (factures, imprimé de demande de paiement). Le délai de paiement pour la subvention court à partir de la remise de toutes les pièces justificatives et de la visite de l'architecte.

L'équipe de suivi-animation envoie alors la demande de paiement de la subvention aux financeurs. Il faudra compter environ 1 mois à partir de la visite.

Modernisation des feux tricolores



Les Portes de l'Essonne modernisent leurs feux tricolores. Après les carrefours paraysiens, c'est au tour des installations athégiennes et juvisiennes d'être rénovées. Le matériel vétuste sera remplacé par des feux normalisés plus économes en énergie et en maintenance. Les travaux s'accompagneront d'un traitement de la voirie aux passages piétons pour faciliter la traversée des personnes à mobilité réduite.

En savoir [+]

www.portesessonne.fr



En savoir [+]

Le Champs des Saveurs
48, avenue d'Estienne d'Orves
Tél. : 01 69 21 54 34
Ouvert du mardi au samedi,
de 7h à 14h et de 15h30 à 20h
et le dimanche, de 7h30 à 14h
et de 15h30 à 19h30

Le champs des saveurs : diversité et qualité !

Depuis octobre 2010, Frédéric et Mélanie Bricke sont les propriétaires de la boulangerie Le Champs des Saveurs située au 48, avenue d'Estienne d'Orves. Ces jeunes entrepreneurs ont changé de vie pour s'installer à Juvisy.

Frédéric Bricke, 28 ans, et sa compagne Mélanie, 25 ans, ont précédemment travaillé en tant que salariés dans des boulangeries de Pantin en Seine-Saint-Denis. « Frédéric a toujours voulu être boulanger et avoir sa propre affaire. Il a su me transmettre sa passion », précise Mélanie. Le Champs des Saveurs est la première acquisition du couple. « Nous avons choisi Juvisy pour son cadre de vie. C'est une ville amicale. Ici, nous pouvons créer des liens avec les clients et le terme commerce de proximité prend tout son sens », explique-t-elle.

Entourés de 5 personnes, deux vendeuses en boutique, un boulanger, un pâtissier et un jeune apprenti pour la fabrication, Frédéric et Mélanie ont su fidéliser leur clientèle. « Il a fallu quelques mois aux clients pour nous identifier et comprendre que Le Champs des Saveurs avait changé de propriétaire. Notre âge a été une difficulté supplémentaire mais aujourd'hui, les clients sont contents ! », commente la jeune propriétaire.

Du côté des produits, le couple a fait le choix de la diversité. « On nous a d'abord

dit que nous avions une belle vitrine et puis après avoir goûté, les clients ont précisé que c'était beau ET bon ! Tous ont été agréablement surpris », explique Mélanie. En effet, Le Champs des Saveurs propose des pâtisseries, des viennoiseries, de la boulangerie mais aussi des sandwiches, des pans-bagnats, des pizzas, des quiches et des salades à la demande. Il y en a pour tous les goûts. « Tout est fait sur place avec des produits frais. La qualité est pour nous primordiale », indique-t-elle.



ASSOCIATION
DES COMMERÇANTS
ET ARTISANS
DE JUVISY-ORMEAU

Quinzaine commerciale

Du mardi 12 au dimanche 24 juin, les commerçants de la Grande rue organisent la Quinzaine commerciale. Des animations et des jeux vous seront proposés pour vous permettre de remporter de nombreux cadeaux !

Renseignements :
Association des commerçants de Juvisy
François Renault
fr1635@aol.com

Attention aux démarcheurs frauduleux !

Soyez prudents : les personnes qui démarchent à domicile doivent, dans le cadre de leur activité, justifier d'une autorisation de la pratiquer. Si la personne se prétend mandatée par une entreprise (EDF-GDF, Orange, sociétés de distribution d'eau...) ou d'une administration (Police, Gendarmerie, Mairie, etc.), elle doit pouvoir justifier d'une carte professionnelle ou d'un ordre de mission émanant de celle-ci. N'hésitez pas à téléphoner au soi-disant mandataire pour vérification. Ne laissez jamais entrer une ou plusieurs personnes dans votre domicile sans avoir la certitude qu'elle agit dans un cadre strictement légal. Les faux démarcheurs ont un discours particulièrement séduisant et rassurant, ou au contraire alarmiste. Ne vous laissez pas abuser en signant

un papier dont le sens ou la portée ne semblent pas clair, même s'il s'agit d'un document ayant toutes les caractéristiques d'un document « officiel ». Enfin, N'hésitez pas à signaler ces comportements aux services de Police.

Enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

Du 21 mai et jusqu'au 19 juin, l'INSEE réalisera une enquête sur l'emploi, l'inactivité et le chômage. Un enquêteur muni d'une carte officielle, interrogera par téléphone ou à domicile quelques ménages juvisiens. Ceux-ci seront prévenus individuellement par courrier et informés du nom de l'enquêteur. Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Juvisy Académie de Football de l'Essonne : pour apprendre avant tout !

Depuis juillet 2009, l'Etoile Sportive de Juvisy et la Junior Académie de Football de l'Essonne ont fusionné en une entité commune pour devenir la Juvisy Académie de Football de l'Essonne (JAFE).

Le principal objectif de la JAFE est de proposer aux jeunes joueurs une formation de qualité élaborée par l'Institut de recherche sur le football amateur et professionnel. « Nos 250 adhérents ont entre 5 et 15 ans et sont répartis en 15 équipes », explique Christophe Eveno, président du club depuis 2009.

Si les effectifs doublent chaque année depuis la création de la JAFE, c'est très certain

grâce à sa philosophie si particulière. « Nous avons pu remarquer que dans la plupart des clubs, l'objectif principal est avant tout d'obtenir de bons résultats. A la JAFE, nous avons voulu donner la priorité à une formation de qualité, enseignée par une quinzaine d'éducateurs et adaptée à chaque joueur », précise le président du club.

Deux des licenciés de la JAFE évoluent aujourd'hui en milieu professionnel. « Nous avons des joueurs de tous niveaux et l'avantage, c'est que les bons éléments tirent leur équipe vers le haut. Ils apprennent tous beaucoup les uns des autres », commente monsieur Eveno.

Une méthode qui fonctionne puisque les résultats sont finalement là ! L'équipe U13 est en finale départementale pour la deu-

xième année consécutive et les 2 équipes U15, qui jouent en championnat, sont première et seconde du classement départemental. « Au départ, l'objectif était uniquement pédagogique et nous ne nous soucions pas des résultats. Finalement, nous avons atteint 2 objectifs au lieu d'un ! », indique le président.

La Juvisy Académie de Football de l'Essonne a également la volonté de développer un programme de formation. La JAFE a donc permis à 7 de ses licenciés d'effectuer une formation non continue d'un an au métier d'éducateur. « Si nous pouvons accompagner ces jeunes dans leur projet professionnel, nous le faisons. C'est aussi notre rôle », conclut Christophe Eveno.



Le Football Club Féminin de Juvisy fête ses 40 ans !

Créé en 1972, le club compte aujourd'hui 7 équipes et plus de 180 joueuses. Pour célébrer cet événement, de nombreuses animations, initiations et plusieurs matches seront organisés le samedi 23 juin au stade Robert Bobin, situé rue de Paris à Bon-

doufle. Les joueuses viendront ensuite partager un moment avec les Juvisiens en début de concert de la Fête de la Ville qui se tiendra dans le parc de la Mairie (voir page 18-19). Retrouvez le programme complet des animations sur le www.juvisy.fr.

Championnat de tennis de table

Organisés par le club de l'USO Athis-Mons pour la première fois dans l'histoire du club, depuis la fusion avec l'Alerte de Juvisy en juin 2007, les championnats de l'Essonne de tennis de table se dérouleront les 5 et 6 mai prochains. Cette compétition en double avec trois catégories se tiendra le samedi après-midi : doubles dames, doubles messieurs et doubles mixtes. Le dimanche sera consacré à déterminer les champions en simples dans leurs catégories respectives : benjamins (es), minimes (garçons et filles), cadets (tes), juniors (garçons et filles) ainsi que les séniors (messieurs et dames). Il y aura donc au total plus de 200 compétiteurs parmi les meilleurs du département qui se disputeront le titre tant convoité de champion dans un esprit de sportivité et de fair-play.

Au gymnase Jules Ladoumègue, rue Jules-Ferry. Entrée libre. Ouvert au public le samedi, de 13h30 à 19h et le dimanche, de 9h à 19h.

Agenda sportif

ALERTE JUVISY BASKET – Equipe Séniors – Nationale 2
Alerte Juvisy Basket – Union Rennes Basket 35 : samedi 21 avril à 20h au gymnase Jules Ladoumègue (rue Jules-Ferry).

FOOTBALL CLUB FÉMININ DE JUVISY
FCFJ – Rodez : dimanche 15 avril à 13h au stade Robert Bobin, rue de Paris à Bondoufle.
FCFJ – Lyon : dimanche 3 juin à 15h au stade Robert Bobin, rue de Paris à Bondoufle.

LES ÉTOILES DE LA DANSE
Gala de fin d'année : samedi 2 juin à 20h30 et dimanche 3 juin à 15h à l'espace Jean-Lurçat (place du Maréchal Leclerc).

Manger mieux et court-circuiter les intermédiaires : c'est possible avec l'AMAP



« Dis moi ce que tu manges et je te dirai comment tu te portes ». C'est souvent le souci de manger sain qui incite les Juvisiens à adhérer à l'AMAP En Seine Brin d'Orge. Une AMAP est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Il y en a près de 200 en Ile-de-France.

Tous les jeudis à partir de 19h les « Amapiens » viennent aux Travées, rue du Docteur Vinot, retirer un panier de légumes bio. Les maraichers producteurs les livrent eux-mêmes. Les adhérents peuvent même aller voir ce qu'ils ont semé et comment ça pousse.

Proximité, solidarité sont les maîtres mots du système : les paniers sont payés à l'avance sur la base d'un engagement annuel et les chèques débités au fur et à mesure. Cette garantie d'un débouché permet à l'agriculteur de gagner sa vie en respectant la nature et en nourrissant ses semblables. Les prix des paniers (8 et 12 euros) sont basés sur la quantité et la variété de leur contenu. Leur composition varie selon les saisons.

En 2011, plus de 100 paniers hebdomadaires de légumes ont ainsi été livrés. En cas d'absence, on peut se faire remplacer par un autre adhérent inscrit comme in-

termittent ou un voisin. Outre ces paniers réguliers, des contrats ponctuels de viande, miel, farine, pommes et fromages de chèvre sont organisés, toujours en préachat et directement du producteur au consommateur. Pas d'intermédiaire ni d'emballages, un minimum de kilomètres et un maximum de qualité et de convivialité.

La première livraison de la nouvelle campagne aura lieu le 27 avril. Les adhésions sont ouvertes et quelques paniers sont encore disponibles. La cotisation est de 15€ (5€ si chômeur ou étudiant).

Pour le bulletin d'adhésion et d'autres informations : www.enseinebrindorge.fr

ACJ, une association branchée !

L'Association Culture et Jeunesse offre aux Juvisiens un accès gratuit et accompagné aux outils informatiques et à Internet sur l'ensemble de ses accueils dans les 3 quartiers de la ville.

Vous pouvez ainsi, si vous êtes en centre-ville, vous asseoir devant les quatre PC des Travées (9, rue du Dr Vinot) du mercredi au vendredi de 12h30 à 20h et le samedi de 14h à 20h. Accès à Internet, bureautique,

jeux en réseaux sont à votre disposition sous Linux et Windows, avec l'aide éventuelle des animateurs.

Vous êtes sur le plateau ? C'est à la maison de quartier Frédéric Rossif (2, rue des Palombes) que vous attendent cette fois 8 ordinateurs, dont quatre en libre service sur les mêmes horaires qu'aux Travées, les quatre autres étant destinées à des accueils gratuits encadrés par le coordinateur infor-

matique de l'ACJ les mardis de 13h30 à 15h (groupe de femmes) et les samedis de 10h30 à 12h (tous publics).

Quant au quartier Seine, c'est à la Maison Argeliès qu'un animateur vous accueille le vendredi soir de 19h à 20h, en accueil libre en plus de ses créneaux d'ateliers bureautique, image et Internet (payants) du reste de la semaine.

Enfin l'ACJ organise régulièrement des actions de sensibilisation aux logiciels libres pour tous publics, ainsi que des sessions de jeux en réseau.

**En savoir [+]
01 69 12 50 72 ou directement
dans les maisons de quartier**



Le mercredi 4 avril dernier, **les nouveaux majeurs juvisiens se sont vu remettre leur carte d'électeurs lors d'une cérémonie** qui s'est tenue en présence d'Etienne Chaufour, Maire de Juvisy, et de Christophe Baude, conseiller municipal délégué à la Jeunesse.



Organisé par l'association des Feux de la Saint-Jean le dimanche 4 mars dernier, **le traditionnel loto a réuni de nombreux joueurs** au centre Frédéric Rossif, fidèles au rendez-vous !



Cette année encore, l'événement aura rassemblé plus de 600 personnes sur 2 jours de festivités ! L'espace Jean-Lurçat a accueilli, samedi 10 et dimanche 11 mars, **les retraités de Juvisy le temps d'un repas dansant**. L'orchestre a conquis tous les invités, qui ne se sont pas fait prier pour occuper la piste de danse une grande partie de l'après-midi. Etienne Chaufour, maire de Juvisy, et son adjointe en charge des retraités, Sylvie Clerc, étaient présents.



L'école maternelle Françoise Dolto et l'école Jean-Jaurès ont eu la chance de célébrer **le carnaval sous le soleil**. Les températures fraîches n'ont pas empêché les enfants de sortir leurs déguisements. Les élèves ont défilé dans les rues de la ville sous l'œil attentif des parents présents.

La cérémonie du 19 mars, commémorant le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie en 1962, a eu lieu à l'ancien cimetière (rue Petit) en présence d'Etienne Chaufour, maire de Juvisy et du Conseil municipal.





Organisé par la Ville et l'inspection académique, le **cross scolaire** qui a eu lieu le jeudi 29 et le vendredi 30 mars dans le parc de la Mairie, a rassemblé de nombreux élèves des écoles de la ville. Cette rencontre a permis aux jeunes Juvisiens de partager un moment sportif et convivial. L'ensemble des élèves a parcouru 2670 kilomètres, soit la distance séparant Paris de Moscou.

Samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril, l'association Les Amis de Camille Flammarion organisait la **première édition de « Ciel de printemps »**. Pour cette occasion, des conférences et des observations des astres se sont tenues dans le parc de l'Observatoire.



L'Association Culture et Jeunesse, dans le cadre de la journée internationale des droits de la femme du 8 mars dernier, a proposé une **exposition « Quelques femmes dans la ville »** que vous avez pu voir à l'espace Les Travées. Le mardi 6 mars, lors du vernissage, une table ronde s'est tenue en présence de nombreuses Juvisiennes.

Prochain Conseil municipal
Mardi 15 mai à 20h30
Centre administratif – 6, rue Piver
Ouvert au public.

Les prochaines permanences des impôts auront lieu le mercredi 2 mai, les mardis 15, 22 et 29 mai de 10h à 12h à l'espace Marianne, 25, Grande rue.



Fil rouge : Infos Tramway

La pose de rails ainsi que leurs soudures se poursuivent sur les différents sites en travaux. A Athis-Mons, leur installation devrait continuer jusqu'au mois de mai. Actuellement, aucun retard n'est annoncé, les travaux devraient donc se terminer, comme prévu, au début de l'année 2013.





Budget 2012 : Maintenir un service public de qualité

Le débat d'orientation budgétaire s'est inscrit cette année dans un contexte de persistance de la crise spéculative qui frappe toute la France. Les collectivités ont obtenu la dérogation de pouvoir voter leurs budgets jusqu'au 15 avril puisque les informations fiscales ne leur sont parvenues que très tardivement. De même, il leur était nécessaire de bien prendre conscience de l'impact financier et donc de tenir compte des dispositions inattendues votées dans le cadre de la Loi de Finances 2012.

Glossaire

Loi de finance

Dans les finances publiques françaises, une loi de finances est une loi dont le but est de présenter les recettes et les dépenses de l'Etat. Elle constitue le cadre qui permet au Parlement d'approuver le budget de l'Etat. Elle a donc pour objet de déterminer pour un exercice la nature, le montant et l'affectation des ressources et les charges de l'Etat ainsi que l'équilibre budgétaire et financier qui en résulte. La loi de finances a la particularité d'être discutée et

Les grandes lignes du Budget 2012 ont pu être présentées lors des réunions publiques qui ont eu lieu fin mars, alors qu'elles se tenaient habituellement courant décembre ou janvier, à partir du moment où les bases fiscales ont été notifiées.

Le Budget 2012 est ainsi principalement marqué par deux éléments :

- L'ouverture de la Maison de la Petite Enfance à la fin du 2^{ème} semestre, équivalent souhaité et programmé par la municipalité (500 000€ de coût restant).
- Les conséquences de la réforme dite de péréquation inscrite dans la Loi de finances 2012 qui engendre des pertes importantes de recettes pour les collectivités, par la diminution (et quelquefois le gel) des dotations qui leur sont versées aux collectivités, et qui fait contribuer à un nouveau fonds créé : le FPIC (Fonds de Péréquation des recettes fiscales Intercommunales et Communales). Elles sont fortement compensées par la Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne (CALPE) par une attribution de compensation.

La loi de Finance 2012

Dans son rapport annuel publié le 8 février dernier, la Cour des Comptes a rappelé de nouveau à l'Etat l'urgence de réduire le niveau de l'endettement public. C'est donc dans ce contexte de stratégie de redressement des comptes publics que s'est inscrite la Loi de finances pour

2012, inscrite elle-même dans la loi de programmation des finances publiques 2011/2014.

Une des stratégies retenues pour réduire le déficit de l'Etat est de s'appuyer notamment sur un effort de réduction des dépenses publiques en direction des collectivités locales, ce qui se traduit par des pertes de recettes pour les communes, dont Juvisy.

L'article 144 de la loi de finances pour 2012 prévoit également les modalités de mise en place d'un fonds de péréquation de recettes fiscales prélevées et redistribuées entre collectivités. La contribution des collectivités à ce fonds repose sur une nouvelle mesure de la richesse à l'échelle du territoire intercommunal ou agglomération et non plus au niveau de chaque commune.

Les conséquences pour notre territoire et pour Juvisy

Cette réforme de la péréquation présente d'importants impacts pour notre commune et notre agglomération. En effet d'une part, la CALPE, sur la base du nouveau mode de calcul du potentiel financier, devient contributrice au nouveau fonds de péréquation.

D'autre part, notre commune n'est plus éligible à compter de 2012 au Fonds de Solidarité Ile de France et à d'autres fonds (voir tableau), perdant ainsi plus

de 4 M€ de recettes pour les seules 5 années à venir, soit 800 000€ par an en moyenne, compte tenu des dispositifs de pertes des dotations. De plus, la Dotation de Solidarité Urbaine, perçue par notre commune en 2011, d'un même niveau depuis 2008, ne le sera plus car la Ville n'y est plus éligible en raison de la redéfinition du mode de calcul du potentiel financier en 2012. Il est ainsi imposé une sortie progressive de ce dispositif et donc une perte de recettes. La nouvelle contribution au FPIC sera de l'ordre d'1,5 M€ pour les 5 années à venir.

Le rôle de la Communauté d'Agglomération Les Portes de L'Essonne

Dans ce contexte de tensions financières nationales et locales et du fait des nouvelles modalités de calcul de richesse de notre territoire, une discussion s'est engagée avec la CALPE afin de définir les bases d'une nouvelle solidarité intercommunale. Il a été ainsi proposé d'augmenter l'attribution de compensation intercommunale, à compter de 2012, de 1 333 263€ à 2 193 263€ afin d'atténuer les effets induits par la Loi de Finances 2012. Dans le cadre de cette indispensable solidarité intercommunale, la CALPE versera donc une attribution complémentaire de 860 000€ par an pour compenser partiellement les pertes de recettes (la CALPE ayant son propre budget et ses contraintes, dont celui de contribuer également au FPIC).

votée chaque année et ce suivant une procédure extraordinaire prévue par la Constitution et la Loi relative aux Lois de finances. Par extension, on considère que la Loi de Finances est le budget de l'Etat.

Le potentiel financier

Il est en France un indicateur de la richesse d'une collectivité locale.

La péréquation

C'est un mécanisme de redistribution qui vise à réduire les écarts de richesse, et donc les inégalités, entre les différentes collectivités territoriales. Ainsi des communes ou collectivités sont contributrices et d'autres bénéficiaires.

Concours financiers de l'Etat

Contributions versées par l'Etat aux collectivités locales pour le financement de leurs

dépenses de fonctionnement et réparties en diverses dotations : dotation Globale de Fonctionnement, Dotation de Solidarité Urbaine, Fonds Nationale de Péréquation de la Taxe Professionnelle, Fonds de Solidarité Ile de France (spécifique à notre grande région parisienne) etc.

Impact de la réforme de la péréquation 2011/2016 pour Juvisy

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
Fonds Solidarité Ile de France	588 557 €	294 298 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Dotation de Solidarité Urbaine	214 399 €	192 959 €	160 799 €	107 200 €	0 €	0 €	
Dotation nationale Péréquation de TP	220 297 €	198 267 €	165 223 €	110 149 €	0 €	0 €	
TOTAL dotations de péréquation	1 023 253 €	685 524 €	326 022 €	217 348 €	0 €	0 €	
Perte de dotations par rapport à 2011		-337 729 €	-697 231 €	-805 905 €	-1 023 253 €	-1 023 253 €	Impact cumulé sur 5 ans sachant qu'à partir de 2016 celui-ci sera de 1 544 250€
Contribution FPIC (Loi Finances)		74 000 €	179 000 €	283 000 €	387 000 €	521 000 €	
Impact annuel réforme péréquation par rapport à 2011		411 729 €	876 231 €	1 088 905 €	1 410 253 €	1 544 253 €	5 331 371 €
Versement Solidarité CALPE		860 000 €	860 000 €	860 000 €	860 000 €	860 000 €	4 300 000 €
Reste à la Charge de la collectivité		448 271 €	-16 231 €	-228 905 €	-550 253 €	-684 253 €	1 031 371 €

Sortie totale des dispositifs de péréquation d'ici à 2016

La fiscalité locale directe

En 2012, les bases fiscales d'imposition de la fiscalité directe locale sont réévaluées par la Loi de finances 2012 (1,8%). Dans ce contexte particulièrement difficile, le Conseil municipal prévoit ainsi cette année, le maintien des taux du Foncier Bâti et du Foncier non bâti, et le passage du taux de la Taxe d'Habitation de 13,50% (inchangé depuis 2002) à 16% afin de prendre en compte les effets directs de la Loi de finances et une prise en charge partielle de l'ouverture de la Maison de la Petite Enfance.

Il convient de signaler que la CALPE est également appelé à modifier la fiscalité intercommunale qui permet de diminuer

Taux moyen de la taxe d'habitation pour l'année 2011



Taux moyen de la taxe d'habitation pour l'année 2012



fortement le taux de la Taxe d'Habitation, et d'augmenter celui du Foncier Bâti, payé pour l'essentiel par les entreprises de la zone aéroportuaire d'Orly qui ne

paient plus de taxe professionnelle. Ainsi ce choix fiscal combiné entre la ville et l'agglomération pourra diminuer la pression fiscale à Juvisy.

Le budget de notre commune

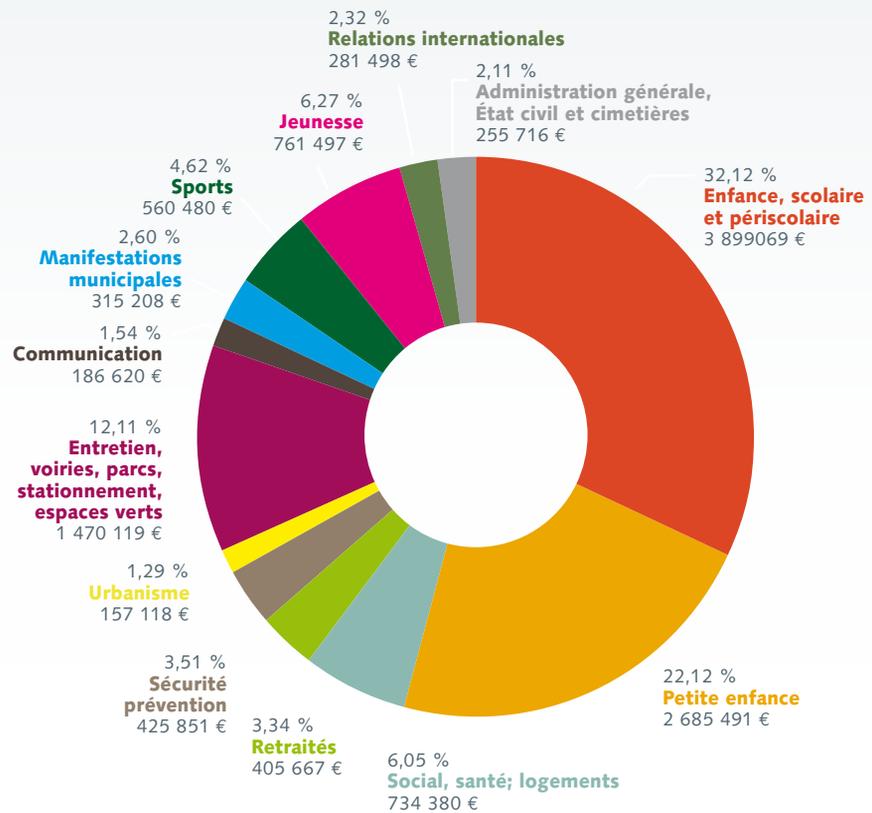
Comme en 2011, le Budget Primitif 2012 poursuit l'optimisation de nos dépenses de gestion et permet de maintenir l'offre et la qualité du service public, et même de la développer fortement dans le domaine de la Petite Enfance. Il intègre ainsi l'ouverture de la Maison de la Petite Enfance

(60 berceaux en plus) et l'ouverture de deux classes supplémentaires en septembre 2012 à l'école maternelle Saint-Exupéry et à l'école élémentaire Michelet. Le budget tient compte de l'augmentation des effectifs scolaires qui se traduit par une hausse des activités périscolaires et des dépenses de restauration scolaire. Le niveau de subvention aux associations est de son côté maintenu.

Par ailleurs, une partie des dépenses et recettes d'investissement de 2011 non engagés au 31 décembre 2011 font l'objet d'une nouvelle inscription au Budget Primitif 2012. Les investissements du Budget 2012 traduisent la volonté de la Ville de maîtriser son développement en restant une ville agréable grâce à ses espaces verts et ses équipements publics de proximité. Il s'agit notamment de l'achèvement de

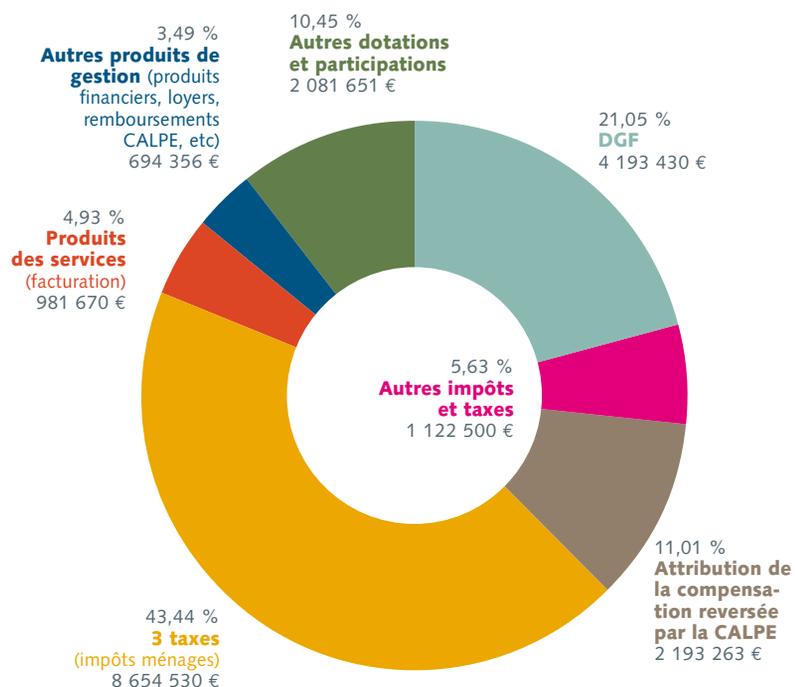
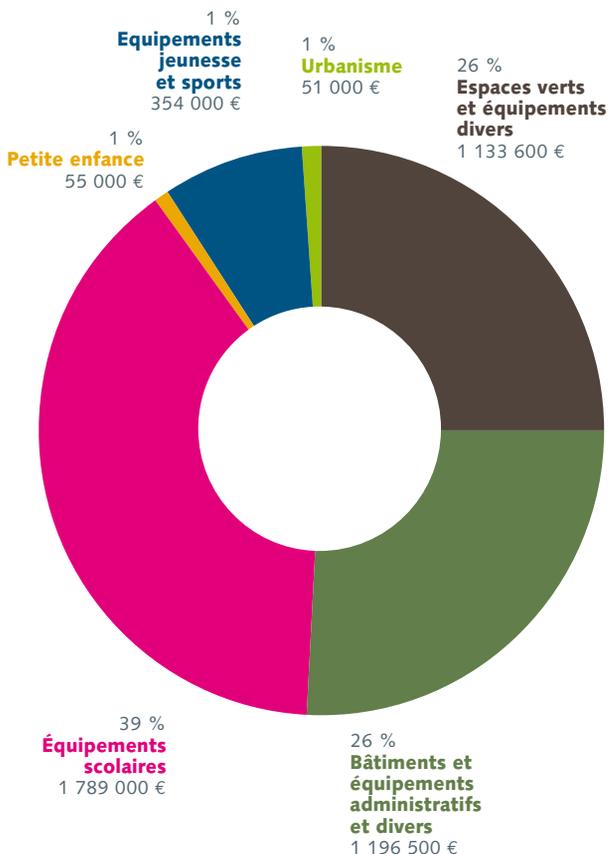
Répartition par secteurs d'activités des dépenses de fonctionnement ventilées des services à la population (hors frais généraux) 12 138 714 €

la réalisation de la Maison de la Petite Enfance et d'un groupe scolaire dans la ZAC des Bords de Seine, mais aussi de la poursuite de la réfection des aires de jeux et squares sur la ville etc. Enfin, les nouvelles opérations proposées en investissement cette année concernent notamment l'évolution du plan de stationnement, le lancement de travaux de sécurisation et le réaménagement des abords extérieurs du gymnase Ladoumègue, la création de 3 classes au sein du nouvel équipement scolaire construit dans la ZAC des Bords de Seine, les travaux de réaménagement de la cuisine de la crèche Korczak, la réhabilitation du parc des Grottes et du square Maurice Cheveaux etc.



Répartition des dépenses nouvelles d'équipements par secteurs d'activités 4 580 000 €
(sans reprise des crédits votés en 2011)

Répartition des recettes de fonctionnement (hors reprise de l'excédent de fonctionnement 2011) 19 921 400 €



Un café-parents à l'école Michelet

Depuis le mois de janvier, les enseignants de l'école Michelet proposent chaque vendredi aux parents qui le souhaitent de se retrouver pour discuter et échanger lors d'un moment convivial.



En savoir [+]

Café-parents - Réservé aux parents d'élèves de l'école Michelet
30, rue Blazy
Chaque vendredi, de 18h à 19h.

Né de l'idée d'un parent d'élève élu à la FCPE et de la directrice de l'école Michelet, un Café-parents a été mis en place afin de mieux se connaître, pour se rencontrer et pourquoi pas aussi pour s'entraider. « Au départ, nous voulions toucher les parents qui étaient susceptibles de se sentir seuls et isolés face à l'éducation de leurs enfants, notamment à cause de la barrière de la langue », explique madame Murariu, directrice de l'école Michelet. Un projet d'alphabétisation se met alors en place. « Nous

nous sommes vite rendus compte que seuls les parents qui ne parlaient pas français venaient au Café-parents. Nous avons donc décidé de donner une autre orientation à cette instance de rencontre pour toucher un public plus large », précise la directrice.

Enfin, pour redynamiser ce rendez-vous hebdomadaire, la décision est prise de choisir un thème pour chaque rencontre. « Et au lieu de voir les parents de toutes les sections en même temps, nous avons choisi

de consacrer une réunion par niveau », commente madame Murariu. Jusqu'aux vacances de Pâques, les parents pourront donc échanger ensemble sur le travail scolaire à la maison. « Les parents d'élèves sont contents de se retrouver, de partager et de créer des liens », conclut la directrice.

L'association Juvisy-Tillabéri engage la lutte contre la malnutrition infantile

Les pluies insuffisantes de 2011 ont entraîné au Niger un déficit céréalier de 700 000 tonnes. Le gouvernement nigérien, avec l'appui de l'aide internationale qu'il a réussi à mobiliser, pare au mieux à la situation dans les zones touchées dont Tillabéri.



L'opération exceptionnelle de 2010 qui avait permis de distribuer gratuitement ou de vendre à bas prix 149 tonnes de céréales, ne sera pas renouvelée. Par contre, l'association Juvisy-Tillabéri va concentrer ses efforts sur la réduction de la malnutrition infantile qui frappe 50% des enfants de moins de 5 ans au Niger.

Tout d'abord, la diffusion à Tillabéri de la farine Misola sera favorisée. Cet aliment de haute valeur protéino-énergétique est un complément alimentaire spécialement conçu pour apporter aux enfants les nutriments nécessaires à leur croissance et absents d'une nourriture basée sur le mil. Le Misola est produit au Niger par des groupes de femmes à partir de mil, de soja et d'arachide et de seu-

lement 3% de produits importés (voir le site www.misola.org). Cette diffusion se fera par des groupes de femmes volontaires et formées dans ce but, avec un prix subventionné au départ et qui sera progressivement relevé sur 2 ans pour arriver au prix de revient. De plus, des sachets de farine de Misola seront mis à disposition du Centre de Récupération Nutritionnelle Intensive (CRENI) de l'hôpital de Tillabéri pour nourrir les enfants accueillis (112 fin mars) et pour en remettre à leur départ à leur mère. Un sachet de 500 grammes coûte 0,57€. Il répond aux besoins de l'enfant pour une semaine.

L'association Juvisy-Tillabéri fait donc appel à vos dons généreux. Avec 1€ de don vous of-

rez un complément alimentaire essentiel à un enfant pour 10 jours. Si vous êtes imposable sur le revenu, un don de 30€ ne vous coûtera que 10,20€ et vous permettra d'assurer de la farine Misola à 30 enfants pendant 10 jours. Merci d'envoyer vos dons à l'ordre de l'Association Juvisy-Tillabéri à Mairie de Juvisy – Association Juvisy-Tillabéri – 6, rue Piver – 91260 Juvisy-sur-Orge ou de le déposer dans l'une des boîtes aux lettres municipales. Vous recevrez un reçu fiscal début 2013.

Les efforts de la commune et de l'association pour Tillabéri ne se limitent pas à cette action. En particulier, ils visent à augmenter les productions de céréales et de produits maraîchers.



Séjours pour les enfants

Chaque année, le service Education de la Ville organise des séjours pour les enfants de 6 à 11 ans et de 12 à 17 ans durant les vacances d'été. Mer, montagne, équitation, promenades, activités à thème, le choix est grand ! Retrouvez tous les voyages proposés dans la brochure éditée par la mairie, qui a été distribuée dans les écoles durant la deuxième semaine du mois d'avril et disponible à cette même date au collège et dans tous les lieux d'accueil de la Ville.

Renseignements : 01 69 12 50 00

Voyage Jeunes en Allemagne

Le voyage Jeunes, qui permettra à ses participants de découvrir Thale et Berlin, aura lieu du samedi 21 juillet au dimanche 5 août. Au programme des 9 jours à Thale : accrobranche, piscine, luge d'été, etc. A Berlin, l'hébergement en plein centre-ville permettra des sorties en journée et en soirée pour découvrir ses quartiers branchés, ses lieux insolites, ses festivals de musique et son ambiance incroyable. Tarifs CALPE : 350 € - Hors CALPE : 584 €. Pour vous inscrire, contactez le service Relations Internationales au 01 69 12 50 02 ou par mail à maisonsdesjumelages@mairie-juvisy.fr.

Le voyage tout public aura lieu du samedi 14 au jeudi 19 juillet (départ le vendredi 13 juillet au soir). Renseignements auprès du service des Relations Internationales.

8 volontaires sur le terrain

Depuis le 5 décembre, 8 volontaires effectuent leur service civique à Juvisy. Recrutés par l'association Unis-Cité, ils sont encadrés par la mission jeunesse de la Ville et par l'association Médiane prévention pour mener une mission de santé auprès des jeunes.

La première étape de leur travail a consisté à réfléchir à un support qui leur a permis d'aller à la rencontre des jeunes pour aborder avec eux les questions de santé. Ce ne sont pas moins de 200 jeunes qui ont pris le temps de répondre aux questionnaires de nos volontaires. Il leur a fallu ensuite les dépouiller et les synthétiser afin de cibler les thématiques de santé qui les préoccupent le plus.

Les jeunes Juvisiens souhaitent, plus qu'avoir des informations sur des thématiques spécifiques de santé, disposer davantage d'un outil interactif qui répondrait efficacement à leurs questions et les orienterait vers le bon professionnel de

santé. Les volontaires ont alors décidé de travailler à l'élaboration d'un blog. Cet outil interactif sera conçu pour et par les jeunes. Si nos volontaires ont à cœur de toucher les Juvisiens, ils cherchent à sensibiliser les professionnels de santé du territoire à la mise à disposition des outils de communication adéquats.

C'est donc, dans un premier temps, la rencontre des professionnels de santé de notre territoire qui permet aux volontaires d'alimenter leur blog. Articles, interviews, il s'agit de récolter le maximum d'informations permettant aux jeunes de s'orienter.

Nos volontaires travailleront ensuite avec de jeunes Juvisiens afin qu'ils puissent par la suite s'emparer de cet outil, l'actualiser, le rendre interactif et accessible à tous. Ce travail se fait en partenariat avec les professionnels de santé du territoire mais aussi avec l'association EMA d'Athis-Mons, chargée de les accompagner dans la réalisation technique du blog.

En mai, faites ce qu'il vous plait !

Sports et jeux en famille

La samedi 12 mai, la Ville, le comité départemental Handisport de l'Essonne et des associations sportives juvisiennes vous ont préparé un après-midi sportif et convivial pour la troisième édition de « Sports et Jeux en famille ». Vous pourrez investir le gymnase Ladoumègue (rue Jules-Ferry) de 14h à 19h pour profiter des activités organisées par la Ville et animées par 10 éducateurs Handisport. Vous pourrez ainsi découvrir le Torball, le tir à la carabine laser, un parcours de motricité en fauteuil roulant, la Boccia, la Sarbacane, le Basket-ball en fauteuil, le Céci-foot et le tennis de table. L'Alerte Juvisy gymnastique rythmique organise également un parcours de motricité et bien d'autres activités destinés aux tout-petits, de 18 mois à 4 ans.

Renseignements : retrouvez le programme complet sur le www.juvisy.fr ou dans les lieux d'accueil de la Ville.



Animations dans les écoles

Le bombardement de la ville de Juvisy et la seconde Guerre Mondiale racontés dans les écoles

Destinée aux élèves de CM2 des écoles Michelet et Jaurès, et aux élèves de 3^{ème} du collège Ferdinand Buisson, cette sensibilisation aura lieu du 10 avril au 1^{er} juin. Elle intervient dans le cadre du programme scolaire et a pour but de faire prendre conscience aux enfants de l'impact de la 2nde guerre Mondiale et plus particulièrement du bombardement survenu sur la ville de Juvisy.

Des expositions et des conférences animées par Madame Andrée Morgadès et Monsieur André De Wolf, témoins du

bombardement, seront proposées aux élèves.

Le jeudi 10 mai, les élèves de 3^{ème} assisteront au spectacle « *Personne ne m'aurait cru alors je me suis tu* », retraçant l'histoire de Sam Braun, déporté durant la seconde Guerre Mondiale à Buna-Monowitz, un des nombreux camps du complexe concentrationnaire d'Auschwitz.

Pour enrichir cet apprentissage, tous les élèves seront invités à participer à la cérémonie du 8 mai 1945.

L'association Les Amis de Camille Flammarion

Une série d'interventions à destination des classes de CM1 des écoles Jean-Jaurès et Michelet ainsi que des 3^{ème} du collège Ferdinand Buisson sera également organisée par les Amis de Camille Flammarion sur le thème de l'astronomie. Expositions, conférences et visite de l'Observatoire seront au programme.

En savoir [+]

Direction de la Citoyenneté
Hôtel de Ville
6, rue Piver
Tél. : 01 69 12 50 49

Fête du quartier Seine

Le quartier Seine accueillera sa deuxième fête le samedi 12 mai à partir de 14h, avec cette année le thème de l'ornithologie. Pour cette occasion, de nombreuses animations vous seront proposées : ateliers d'observation des oiseaux, de création jardinage, bourse d'échange de plantes vertes, informations environnement, espace détente, etc.

Vous pourrez également profiter d'activités sportives de plein air, le tout dans une ambiance musicale festive !

En fin de journée, un apéritif participatif permettra à tous de se retrouver. N'hésitez pas à venir faire goûter l'une de vos spécialités !

Renseignements : retrouvez le programme complet sur le www.juvisy.fr ou dans les lieux d'accueil de la Ville.



Fête des voisins

Le vendredi 1^{er} juin, c'est la fête des voisins. Le principe est simple : investissez la cour de votre immeuble ou le pas de porte, apporter vos spécialités culinaires, votre tabouret et votre sourire ! Prévenez vos voisins en posant une affiche dans le hall, envoyez des invitations. Le meilleur moyen de faire venir du monde c'est d'en parler autour de vous et d'impliquer vos voisins dans la préparation. Cette année encore, pour que la fête soit parfaite, des T-shirts, ballons et divers supports

de communication seront mis à votre disposition par la mairie (dans la limite du stock disponible). Pensez à vous inscrire auprès du service Communication pour en bénéficier, ou tout simplement pour signaler que vous organisez quelque chose. L'information sera relayée !

Renseignements auprès du service Communication : 01 69 12 50 16



Fête de la Ville

Ayo en concert gratuit dans le parc de la Mairie



Comme chaque année, la municipalité est heureuse d'offrir un grand concert gratuit en plein air dans le parc de la Marie. Cette année la Ville a le plaisir d'accueillir Ayo, dont vous connaissez certainement déjà le célèbre titre « Down on my knees ». Le samedi 23 juin à partir de 19h, venez avec votre pique-nique dîner sur l'herbe. N'hésitez pas à convier vos voisins, famille et amis pour partager ce grand moment de convivialité qui attire chaque année de plus en plus de monde.

Vide-Grenier

Inscriptions du lundi 23 avril au lundi 4 juin

Le vide-grenier de la Fête de la Ville aura cette année le dimanche 24 juin de 8h à 18h (installation à partir de 6h et départ des lieux pour 18h). Si vous souhaitez être placé à côté d'un parent ou d'un ami, joignez impérativement vos 2 demandes dans la même enveloppe en précisant le nom de la personne à côté de laquelle vous souhaitez être installé. Les inscriptions seront reçues exclusivement par écrit au service de l'Administration Générale ou déposées à l'accueil de l'espace Marianne (25, Grande rue).

Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription sur www.juvisy.fr, venir le retirer à l'espace Marianne ou à l'Hôtel de Ville.

Tarifs : 2 mètres linéaires : 10€, 4 mètres linéaires : 23€. Il ne sera en aucun cas attribué plus de 4 mètres.

Pièces à envoyer pour les particuliers :

- > Demande d'inscription sur papier libre avec nom et adresse du demandeur ou sur le formulaire prévu.
- > Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité du demandeur
- > Chèque bancaire ou postal au nom du demandeur, libellé à l'ordre du Trésor public du montant correspondant au linéaire demandé.
- > La liste des objets d'une valeur unitaire égale ou supérieure à 60€ offerts à la vente, avec le nom et l'adresse du vendeur, une description précise de chacun des objets en question et son prix unitaire.
- > Sinon, indiquer obligatoirement dans votre lettre d'inscription que vous n'avez pas d'objet à plus de 60 euros offert à la vente et que vous n'avez pas participé à plus de 2 vide-greniers dans l'année.

Il sera envoyé un accusé de réception à chacun des participants dont l'inscription sera acceptée. Celui-ci recevra à son domicile, la semaine précédant la manifestation, une autorisation nominative signée du Maire pour pouvoir vendre sur le domaine public. Tout participant qui ne sera pas porteur de cette autorisation et de sa pièce d'identité verra son installation refusée le dimanche 24 juin par les organisateurs.

Audition Marc Boulet

Mieux entendre pour Mieux profiter de la vie



Première aide auditive complètement invisible

Une lentille de contact pour l'oreille

Avec Lyric, personne ne peut voir comme vous entendez bien ! Il s'agit de la première aide auditive complètement invisible. Logée dans votre conduit auditif, Lyric se porte en continu, 24h/24, pendant plusieurs mois d'affilée. Cette aide révolutionnaire peut rester en place lors de vos activités quotidiennes : sous la douche, en dormant, au téléphone...



Simple et invisible

Lyric se place directement devant votre tympan et s'adapte parfaitement à votre conduit auditif. Les bruits de fond sont ainsi atténués et vous bénéficiez d'une qualité sonore exceptionnelle. Surtout, ce bijou de technologie ne nécessite aucune manipulation ou entretien. Plus besoin de changer vos piles ou de nettoyer votre appareil !

Tel : 01 60 48 79 79

audition
MARC BOULET • correction auditive

46, av. François Mitterrand - RN 7
91200 ATHIS-MONS

Optique GARDEN :

vous présente **OPTIFOG®**,
la nouvelle technologie
contre la buée.



La buée est partout :

- A chaque passage d'un univers froid à un univers chaud ou humide : en prenant les transports en commun, en rentrant dans un magasin...
- A la maison : en cuisinant, repassant ou dégustant une boisson chaude...
- A l'extérieur : lors d'une activité sportive ou de déplacements en deux-roues
- Au travail dans des environnements où sécurité et protection sont essentielles : si vous êtes chirurgien, pompier, cuisinier, livreur...

... sauf sur les verres OPTIFOG® :

Les verres OPTIFOG® possèdent une nouvelle couche aux propriétés antibuée qui s'activent par l'application d'un concentré spécifique.

Comment ça marche ?

En appliquant le concentré OPTIFOG® sur les verres OPTIFOG®, les minuscules gouttelettes d'eau qui forment la buée s'étendent sur la surface du verre et créent un film d'eau uniforme et invisible.

Plus aucune buée ne se forme sur vos verres et votre vision reste parfaite dans toutes les situations.

Une solution efficace durablement :

- Votre vision est nette, sans buée : pas de déformation visuelle ni de perte de contraste.



- L'association du traitement spécifique des verres OPTIFOG® au concentré OPTIFOG® empêche la buée de se former pendant une semaine.

- Pratique, vous nettoyez vos verres en même temps que vous appliquez le concentré OPTIFOG®.

OPTIFOG : un traitement complet

Pour une qualité de vision optimale, OPTIFOG lutte également contre :

- les reflets
- les poussières
- les rayures
- les salissures



avec **OPTIQUE GARDEN 17, grande rue (piétonne) 01 69 21 76 84**

Les +
Optique
Garden :

Tiers payant avec votre mutuelle
Garantie d'adaptation
Verres **ESSILOR**
Règlement 4 fois sans frais

Vendredi 20 avril de 17h à 18h30

Initiation au bridge

Organisée par l'Association Culture et Jeunesse. Aux Trévées, rue du Docteur Vinot.

Jeudi 26 avril

Thé dansant

Organisé par le club « Thés Dansants » de l'Association Culture et Jeunesse. A la salle Georges Brassens, avenue de la Terrasse.

Renseignements et inscriptions :
06 87 30 54 94

Mercredi 2 mai à 10h30

et mercredi 10 et 16 mai à 16h30

Racontines

Des histoires à écouter et des livres à découvrir. Entrée libre. A la médiathèque Raymond Queneau, place Jean-Durix

Jeudi 3 mai à 14h15

Musée Marmottan

Visite organisée par l'Association Culture et Jeunesse. Tarif : 21€.

Renseignements : 01 69 12 50 72

Samedi 5 mai à 20h30

Antigone, héros de l'intifada

La pièce de Sophocle revisitée par le Théâtre National Palestinien. A l'espace Jean-Lurçat, place du Maréchal Leclerc.

Réervations : www.billetterie.centreculturelccpe.fr

Jusqu'au samedi 5 mai

Une chance pour réussir

Venez découvrir les créations artistiques réalisées par les enfants de l'association Une chance pour réussir. A l'école et espace d'art contemporain Camille Lambert – 35, avenue de la Terrasse.

Jeudi 10 mai à 20h30

Branlebas dans la famille

Conférence organisée par l'association Ouvrir le débat et animée par Sylvie Cadolle, sociologue, enseignante et auteur.

Entrée libre. A la salle Georges Brassens, avenue de la Terrasse.

Samedi 12 mai de 14h à 18h

Sports et jeux en famille

Voir page 18-19.

Samedi 12 mai de 14h à 18h

Fête de quartier Seine

Voir page 18-19.

Samedi 12 mai à 20h30

Lignes de cordes

Un duo de danseurs accompagné d'une chanteuse revisite librement l'histoire d'Ariane. A l'espace Jean-Lurçat, place du Maréchal Leclerc. Réservations : www.billetterie.centreculturelccpe.fr

Jusqu'au samedi 12 mai

L'art à l'école

Venez découvrir les réalisations des écoliers des villes d'Athis-Mons, de Juvisy et de Paray-Vieille-Poste. A l'école et espace d'art contemporain Camille Lambert – 35, avenue de la Terrasse.

Dimanche 13 mai à 11h

Alternatives

Accordéon. A la salle Ballif, place Jean-Durix.

Dimanche 13 mai de 10h à 17h

Les ponts d'Etampes et de Dourdan

Visite-découverte à Etampes et Dourdan.

Inscriptions auprès de la Maison de banlieue et de l'architecture : 01 69 38 07 85

Lundi 14 mai à 11h45

Pinacothèque

Visite organisée par l'Association Culture et Jeunesse. Tarif : 24€.

Renseignements : 01 69 12 50 72

Mercredi 16 mai à 20h30

Concert

Par l'Ensemble Choral des Portes de l'Essonne. Opéra de Joseph Haydn. A l'espace Jean-Lurçat, place du Maréchal Leclerc.

Jeudi 17, vendredi 18

et samedi 19 mai à 20h

Théâtre

Spectacle des élèves de l'option théâtre du lycée Marcel Pagnol. A la salle Lino Ventura, rue Samuel Desborde à Athis-Mons.

Samedi 19 mai de 20h30 à 22h30

Les ponts la nuit

Visite à la tombée de la nuit, des passerelles, ponts routiers et ferrés, passant au dessus de la Seine et de l'Orge.

Du samedi 19 au samedi 26 mai

L'art tangent

Exposition. A l'école et espace d'art contemporain Camille Lambert – 35, avenue de la Terrasse. Renseignements : 01 69 21 32 89

Dimanche 20 mai à 11h

Alternatives

Flûte et harpe. A la salle Ballif, place Jean-Durix.

Lundi 21 mai à 15h15

Faubourg Saint-Antoine

Visite organisée par l'Association Culture et Jeunesse. Tarif : 13€.

Renseignements : 01 69 12 50 72

Mardi 22 mai

Visite de la maison de Claude Monnet

Organisée par le service Retraités, visite de la maison du peintre à Giverny et déjeuner au restaurant Les Nymphéas. Tarif : 35€.

Inscriptions auprès du service Retraités avant le 11 mai : 01 69 12 50 00

Jeudi 24 mai à 20h

Les Coraux

Conférence organisée par l'association Les Amis de Camille Flammarion et animée par madame Macé, paléontologue. Accueil convivial dès 19h. Entrée libre. A la salle Agnès Varda, place Jean-Durix.

Jeudi 24 mai de 14h à 18h

Thé dansant

Organisé par le club « Thés Dansants » de l'Association Culture et Jeunesse. A la salle Georges Brassens, avenue de la Terrasse. Renseignements et inscriptions : 06 87 30 54 94

Du samedi 26 au lundi 28 mai

Festival Session 2style

La culture hip-hop investit l'agglo : un festival innovant et solidaire ! Renseignements : www.portessesonne.fr

Du mercredi 30 mai au samedi 2 juin

Jardin des arts

Les enfants de l'atelier exposent leurs réalisations. Entrée libre.

A l'école et espace d'art contemporain Camille Lambert – 35, avenue de la Terrasse.

Du vendredi 1^{er} au samedi 16 juin

Les émaux de Longwy

Exposition à la galerie LCT - 16bis, Grande Rue.

Lundi 4 juin de 19h30 à 23h

Jam Session

Organisée par l'Association Culture et Jeunesse.

Renseignements : 01 69 12 50 72

Jeudi 14 juin

Sortie à Milly-la-Forêt

Organisée par le service Retraités, visite du conservatoire des plantes médicinales. Tarif : 9€. nscriptions auprès du service Retraités avant le 31 mai : 01 69 12 50 00



DÉCÈS

Le 11 février : **Patrick MASSONET ; Eric MONTIER.**
 Le 12 février : **Antoinette COCHETEUX née DAL POZZO.**
 Le 19 février : **Jeannine SCHLESINGER née GUERY.**
 Le 21 février : **Emile DELCROS ; Léon AUBIN.**
 Le 22 février : **Françoise COLAS née CONORT.**
 Le 29 février : **Solange MAZLOUMIAN veuve KIRET.**
 Le 8 mars : **Philippe PATAUX.**
 Le 11 mars : **Hélène CASANOVA née BRIGAULT.**
 Le 12 mars : **Gabriel ALBOUZE.**
 Le 20 mars : **Colette BORSATO née MEFFRE.**

Le 21 mars : **Antoinette BARDOT.**
 Le 22 mars : **Serge MONJEAUD.**
 Le 28 mars : **Antoine SACRE.**
 Le 4 avril : **Jean JACQUES.**
 Le 11 avril : **Sara GALLIADI.**

Etienne Chaufour, Maire de Juvisy, et le conseil municipal adressent toutes leurs condoléances aux familles éprouvées.



MARIAGES

Le 18 février : **Dominique BRETON et Ekaterina BAYCHURINA.**
 Le 25 février : **Hamadi OMAR et Hadidja HIMIDI ; Hasan MILLI et Mélanie KHAMLY.**
 Le 5 mars : **Michaël PLANTARD et Nedra SBAA.**

La municipalité présente ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.



NAISSANCES

Le 8 décembre : **Chloé LAUBERT.**
 Le 28 janvier : **Riad HASSAM.**
 Le 3 février : **Jesse FROMENTIN.**
 Le 16 février : **Noélie DANHO.**
 Le 24 février : **Maïssa MAMOUDOU.**
 Le 25 février : **Gabrielle SABBAAH.**
 Le 27 février : **Néïma ADJA.**
 Le 29 février : **Souheil MAZNI.**
 Le 2 mars : **Sahel DJEBBI.**
 Le 4 mars : **Ridwan BENBADI.**
 Le 6 mars : **Vassilissa DELENTE.**

La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents.

En vertu de la loi sur la démocratie votée en 2002, la municipalité ouvre une tribune d'expression à l'opposition municipale dans les publications municipales récurrentes. Les textes de cette tribune n'engagent pas la municipalité.

la parole à l'opposition

ENTRE LAXISME ET OUTRANCE

En novembre dernier, nous alertions le Préfet de l'Essonne sur la montée de la délinquance liée à la présence d'un campement sauvage, entre Athis-Mons et Juvisy. Nous dénonçons la passivité des collectivités concernées. Nous l'alertions sur la main mise de réseaux structurés d'immigration et de délinquance à caractère mafieux.

Récemment, le journal le Parisien a fait état d'un important coup de filet. Deux cents militaires mobilisés. Une vingtaine d'interpellations pour « proxénétisme en bande organisée » et « recel de proxénétisme ». Souteneurs, placiers, passeurs et prostituées ont un point commun : le campement d'Athis-Mons, situé en lisière de notre gare.

Je salue l'action de la gendarmerie dans cette affaire, comme je salue l'action efficace de la police nationale sur notre territoire. Pour avoir rencontré ses représentants, je sais la constance et la détermination qu'ils mettent pour surveiller ces agissements ; j'ai entendu des personnels dévoués qui regrettaient aussi le manque de moyens donnés à notre police municipale.

Comme de nombreux Juvisiens, je suis de ceux qui souhaitent un renforcement des moyens et des attributions de notre police municipale, pour qu'elle puisse épauler la police nationale dans ses missions régaliennes. Des villes – socialistes – expérimentent avec succès des dispositifs qui renforcent l'efficacité des deux corps et la sécurité des habitants.

Je suis de ceux qui appellent à la mise en place de la vidéo protection dans les lieux sensibles de notre territoire. Des villes

– socialistes – reconnaissent l'efficacité de cet outil dans la prévention et l'élucidation des enquêtes.

Je vous livre une anecdote. Un commerçant de la Grande Rue a installé à ses frais un dispositif de vidéo surveillance pour se prémunir de braquages à répétition. Savez-vous que la police municipale vient le solliciter pour lire ses enregistrements vidéo, afin de mieux résoudre les affaires de délinquance dont peuvent être victimes clients et commerçants.

La majorité municipale a fait le choix d'une idéologie laxiste et complaisante. A l'inverse, les Juvisiens ont besoin d'une réponse ferme et réaliste. Il faut sortir de la culture de l'excuse et de la commisération.

Sortons de l'angélisme et de la naïveté pour proposer aux Juvisiens une réponse pragmatique et une voie équilibrée pour restaurer l'autorité et la fermeté sur notre territoire. Quand on a peur les uns des autres, il n'y a pas de vivre-ensemble possible. Dans ce domaine, comme dans d'autres, la majorité socialiste s'emploie à faire monter des thèses intolérables. En entretenant sciemment des clientèles, en nourrissant un fonds de commerce victimaire, misérabiliste, en organisant la paupérisation de nos territoires, elle se fait le rentier historique de l'outrance.

Votre ville a tout pour réussir, sauf la majorité municipale qu'il lui faut.

Frédéric Rose
Groupe Juvisy Renouveau
(UMP, NC, Non inscrits)



La force d'un réseau,
la proximité
de nos réponses

PLM 7J/7
24H/24

Pompes Funèbres

Marbrerie

Véritable contrat
obsèques



Dignité
Funéraire

Présents à vos côtés
www.dignite-funeraire.com

18 avenue de la Cour de France - N7
91260 Juvisy-sur-Orge

01 69 21 41 18

N° Habilitation : 08-91-079

POMPES FUNÈBRES

HABILITATION 1191036

Contrats Obsèques

PERCHET MARBRERIE

- Monuments Funéraires
- Caveaux de Famille
- Transport au Funérarium assuré



13, rue Petit
91260 Juvisy S/Orge (en face de l'ancien cimetière)

Tél. : 01 69 21 89 56 — Fax : 01 69 21 62 79

Réservez
votre espace publicitaire

» dans le **Journal**
JUVISY INFO

Contact

Erika La Spina
06 69 62 09 97



Meunier, tu dors ?
N'entends-tu pas que
ton moulin va trop vite ?

... Tu ferais mieux d'aller
chez Entendre !



Julien Benoist

Audioprothésiste D.E. - D.U. d'Audioprothèse Implantée

entendre
L'INNOVATION AUDITIVE

*Il était une fois...
Plein d'idées cadeaux pour bien entendre !*

- ⊗ Trois centres pour un meilleur suivi de proximité.
- ⊗ Trois audioprothésistes diplômés et un technicien formés en permanence.
- ⊗ Des conseils personnalisés pour faire le choix de vos aides auditives en tenant compte de vos besoins et de votre budget.
- ⊗ Un technicien à votre disposition assurant un service continu de réparation.

JUVISY / ORGE

2Bis, Place de l'Orge
01.69.56.51.89

MORANGIS

82, Av. Aristide Briand
01.64.54.84.84

SAVIGNY / ORGE

153, Bd Aristide Briand
01.69.57.90.73



Fête du quartier Seine

À JUVISY

samedi 12 mai
à partir de 14h
Quai Gambetta



- découverte et observation d'oiseaux
- bourse-échange de plantes
- ateliers créatifs de jardinage
- stands associatifs
- animations musicales
- activités sportives en plein air et sensibilisation au handicap
- apéritif participatif en fin d'après-midi

Renseignements : **01 69 1250 49**
ou sur **www.juvisy.fr**

ville de
Juvisy